


AMUNDI FINANCE
Rapport Annuel 2021

Sommaire

1. Rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021	3
2. Rapports des Commissaires aux Comptes	30
3. Déclaration du Directeur Général	78

01

Rapport• du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Rapport de gestion
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE AMUNDI FINANCE

Sur les comptes sociaux clos le 31 décembre 2021

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Les principales activités de la société Amundi Finance sont les suivantes :

- Activité de garantie donnée aux fonds et aux notes,
- Activité d'émissions notes à travers ses filiales ou en direct,
- Activité sur les Instruments Financiers à Terme et collatéralisation.

1. Activité de garantie donnée aux fonds et aux notes

En euros	Engagements 31/12/2020	Engagements 31/12/2021	Variation en montant	Variation en %
Fonds à Formule	7 039 383 992	5 277 932 637	-1 761 451 355	-25.0%
Fonds en assurance de portefeuille	3 913 208 179	2 813 166 555	-1 100 041 624	-28.1%
Autre fonds garantis (OPC monétaire)	258 010 967	1 417 076 209	1 159 065 242	449.2%
<u>Total Fonds garantis</u>	<u>11 210 603 138</u>	<u>9 508 175 401</u>	<u>-1 702 427 737</u>	<u>-15.2%</u>
Notes Amundi Finance Emissions	4 679 820 624	4 581 685 409	-98 135 215	-2.1%
Notes LCL Emissions	7 272 236 725	8 570 125 467*	1 297 888 742	17.8%
<u>Total Notes</u>	<u>11 952 057 349</u>	<u>13 151 810 876</u>	<u>1 199 753 527</u>	<u>10.0%</u>
Total engagements	23 162 660 487	22 659 986 277	-502 674 210	-2.2%

* dont 1 620 millions de Notes en cours de commercialisation au 31 décembre 2021.

Exposition en engagement

Les engagements de garantie donnée aux fonds sont en forte diminution sur la période, en baisse nette de 1 702 millions d'euros par rapport à fin décembre 2020. Cette baisse est imputée principalement à la chute des encours des fonds à formule suite aux remboursements à échéance ou par anticipation (autocallable), non totalement compensée par la création de nouveaux fonds garantis.

- **Fonds à formule (fonds structurés)** : les engagements sur les fonds à formule sont en nette baisse au global avec une variation nette de – 1 761 millions d'euros, dont – 1 856 millions d'euros pour les Fonds à formule non éligibles au PEA et + 95 millions d'euros pour les fonds à formule éligibles au PEA sur l'année 2021.
- **Fonds en assurance de portefeuille** : les engagements des fonds en assurance de portefeuille sont également à la baisse à – 1 100 millions d'euros au 31 décembre 2021.
- **Autres fonds garantis** : les engagements en forte hausse à + 1 159 millions d'euros au 31 décembre 2021 comprennent une partie des fonds arrivés à échéance et en attente de recyclage dans de nouveaux produits garantis.

Amundi Finance garantit les notes émises par Amundi Finance Emissions et LCL Emissions, filiales d'Amundi Finance, ou les contre-garantit à Crédit Agricole S.A. et LCL qui en sont les garants respectifs.

Hors Notes en cours de commercialisation (1 620 millions d'euros pour LCLE), les engagements de garantie d'Amundi Finance pour les véhicules d'émission Amundi Finance Emissions et LCL Emissions sont en baisse nette de 420 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Impact pour l'activité de garant sur l'année 2021

Il y a eu 5 345 millions d'euros d'appel au garant en 2021 dont principalement 2 796 millions d'euros sur les fonds monétaires de recyclage des fonds à formule et des émissions échues en fonds avec garantie en capital sur 6 mois et 2 218 millions d'euros au titre des fonds échus Objectif Retraite.

Les provisions sur appel en garantie enregistrées au 31 décembre 2021 pour un montant total de 9 028 millions d'euros sont en baisse de – 3 508 millions d'euros et sont principalement constituées de :

- 3 389 milliers d'euros sur les fonds de recyclage, le niveau bas des taux ne permettant pas aux actifs des fonds d'assurer la garantie,
- 5 116 milliers d'euros sur les fonds Testaments Obsèques,
- 263 milliers d'euros sur les autres CPPI.

Du point de vue du risque de crédit, la situation est en revanche stable et les perspectives d'appel au garant sont faibles. Aussi, aucune provision associée aux fonds à formule n'a été enregistrée.

Aucune provision n'est constatée par Amundi Finance au 31 décembre 2021 sur les notes émises par ses filiales.

Récapitulatif des provisions pour appel en garantie (en eur)	Provision 31/12/2020	Provision 31/12/2021	Variation
Fonds Objectifs Retraites	7 551 811	0	-7 551 811
CPPI garantis (autres Obj Retraites)	404 422	263 018	-141 404
Fonds de recyclage (*)	422 805	3 388 563	2 965 758
Provisions ECL sur fonds garantis	394 024	259 768	-134 256
Fonds Testaments Obsèques	3 762 122	5 116 306	1 354 184
TOTAL provisions	12 535 184	9 027 655	-3 507 529

2. Activités sur les émissions de notes

Les filiales dédiées à l'activité d'EMTN "Amundi Finance Emissions" et "LCL Emissions" ont poursuivi en 2021 leur programme d'émission auprès du réseau Crédit Agricole pour la première, du réseau LCL pour la seconde, respectivement pour un notionnel (hors émissions en cours de commercialisation) de 530 millions d'euros et 1 888 millions d'euros.

Les montants circulants à fin 2021 s'élèvent à 3 823 millions d'euros pour Amundi Finance Emissions, 4 892 millions d'euros pour LCL Emissions, 32 millions d'euros pour les émissions directes d'Amundi Finance (dont 20 millions initialement émis par Amundi Issuance).

3. Activité sur Instruments Financiers à Terme et collatéralisation

L'activité sur les Instruments Financiers à Terme (Swaps de taux et autres, options et cross currency swap) par Amundi Finance représente un notionnel de 61 556 millions (en euros ou

contrevalueur euros) au 31 décembre 2021 (contreparties externes, fonds, filiales et sociétés du groupe Amundi inclus) contre 71 075 millions d'euros au 31 décembre 2020.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

Le **Produit Net Bancaire**, s'élève à 150 334 milliers d'euros contre 133 642 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

La contribution des principales activités au Produit Net Bancaire s'établit comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
<i>(en milliers d'euros)</i>		
PNB GESTION	56 071	63 987
Commissions (produits)	88 570	99 858
<i>dont commissions fixes sur engagements de Hors Bilan</i>	31 069	32 560
<i>dont commissions variables sur engagements de Hors Bilan</i>	24 235	25 667
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	3 120	14 040
<i>dont commissions sur Notes</i>	30 146	27 590
Commissions (charges)	- 32 499	- 35 872
<i>dont commissions sur engagements de Hors Bilan</i>	- 138	- 142
<i>dont indemnités animation de marché</i>	- 767	- 864
<i>dont commissions de gestion</i>	- 43	- 8
<i>dont charges sur appel en garantie</i>	- 3 127	- 4 180
<i>dont commissions sur Notes</i>	- 21 127	- 19 742
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	- 7 299	- 10 937
PNB FINANCIER	95 010	70 594
Intérêts et produits assimilés	17 195	14 327
Intérêts et charges assimilés	- 17 500	- 16 502
Gains ou pertes sur portefeuille de négociation	42 549	30 742
Gains ou pertes sur portefeuille de placement et assimilés	- 475	302
Revenus des titres à revenus variables	53 241	41 725
PNB AUTRES PRODUITS	- 747	- 938
Autres produits d'exploitation bancaire	- 747	- 938
Autres charges d'exploitation bancaire		
PRODUIT NET BANCAIRE	150 334	133 642

Le **PNB de Gestion** s'élève à 56 071 milliers d'euros en 2021 contre 63 987 milliers d'euros en 2020. Cette baisse de résultat est principalement liée à l'augmentation des provisions et des appels en garanties sur les fonds CPPI et de recyclage et dans une moindre mesure à la

baisse de la rémunération des fonds garantis en raison de la baisse des encours. Elle s'explique par :

- Une baisse des produits de garantie variable qui passent de 25 667 milliers d'euros en 2020 à 24 235 milliers d'euros en 2021 suite à des échéances de fonds non PEA plus importantes sur 2020 que sur 2021,
- Des reprises de provisions pour appels en garantie sur les fonds de recyclage et CPPI pour 3 120 milliers d'euros en 2021 contre 14 040 milliers d'euros en 2020,
- Une baisse des produits de garantie fixe pour 31 069 milliers d'euros au 31 décembre 2021 (contre 32 560 milliers d'euros au 31 décembre 2020).

- Une hausse des produits de commissions de placement pour 30 146 milliers d'euros en 2021 (contre 27 590 milliers d'euros au 31 décembre 2020),

- Une baisse des commissions enregistrées en charges s'élevant à – 32 499 milliers d'euros en 2020 contre – 35 872 milliers d'euros en 2020 composées principalement de :
 - Rétrocessions de commissions de placement sur l'activité d'émission de Notes en hausse pour – 19 780 milliers d'euros contre – 18 854 milliers d'euros en 2020,
 - Charges d'appels en garantie pour – 10 425 milliers d'euros dont – 7 298 milliers d'euros de dotations aux provisions et de – 3 127 milliers d'euros d'appels en garantie sur les fonds de recyclage et CPPI.
 - D'indemnités d'animation de marché sur les CA Oblig Immo pour - 767 milliers d'euros en 2020 contre – 864 milliers d'euros en 2020,
 - De charges sur commissions de garanties pour – 138 milliers d'euros contre - 142 milliers d'euros en 2020,
 - De commissions de gestion pour – 43 milliers d'euros en lien avec les émissions d'EMTN par Amundi Finance et gérés par Amundi AM.

Le **PNB Financier** s'élève à 95 010 milliers d'euros en 2021 contre 70 594 milliers d'euros en 2020 et composé des éléments suivants :

- Des revenus sur titres pour 53 241 milliers d'euros contre 41 725 milliers d'euros au 31 décembre 2020, dont :

- Des dividendes reçus de sa filiale Amundi Intermédiation pour 42 708 milliers d'euros contre 33 068 milliers d'euros reçus en 2020,
 - Des dividendes reçus de sa filiale Amundi Epargne Salariale Retraite pour 10 536 milliers d'euros contre 8 976 milliers d'euros en 2020.
- D'une charge nette d'intérêts pour – 305 milliers d'euros (contre – 2 175 milliers d'euros au 31 décembre 2020), dont :
 - Une charge d'intérêts de – 1 198 milliers d'euros au titre de l'emprunt subordonné à durée indéterminée,
 - Un produit net des dépôts de garantie des opérations du collatéral et des opérations de trésorerie pour + 2 423 milliers d'euros en 2021 contre + 439 milliers d'euros en 2020,
 - Une charge nette sur le financement de l'activité Collatérale Titres de – 1 017 milliers d'euros en 2021 contre – 931 milliers d'euros en 2020.
 - D'un produit net des activités d'émission de swaps, de notes, de collatéral et du portefeuille de transaction pour + 42 549 milliers d'euros (contre + 30 742 milliers d'euros au 31 décembre 2020), dont :
 - + 37 474 milliers d'euros (contre 29 611 milliers d'euros au 31 décembre 2020) correspondant aux indemnités de risques de collecte pour ces activités d'IFT pour la commercialisation et le lancement des nouveaux fonds à formule et EMTN,
 - + 1 849 milliers d'euros liés à la correction de valeur au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA – Crédit Value Adjustment),
 - + 3 226 milliers d'euros de résultat d'IFT et de portage de titres sur l'ensemble des montages (contre + 129 milliers d'euros au 31 décembre 2020) dont principalement :
 - – 349 milliers d'euros sur les fonds à formule,
 - + 1 145 milliers d'euros sur les montages de types UCO,
 - - 3 milliers d'euros sur dnA,
 - + 2 214 milliers d'euros sur les montages CA OBLIG IMMO,
 - - 140 milliers d'euros sur les CA INDICIA et ARMANTIS,
 - – 221 milliers d'euros sur les montages LCL,
 - + 61 milliers d'euros sur les montages BAWAG,
 - - 10 milliers d'euros sur les montages de type Crelan,
 - + 35 milliers d'euros sur les ELTIF italiens,

- + 21 milliers d'euros sur les montages en Pologne
 - + 474 milliers d'euros sur les émissions d'EMTN de la société.
- Des pertes sur l'activité de portefeuille de placement pour - 475 milliers d'euros contre des gains de + 302 milliers d'euros au 31 décembre 2020, dont :
 - - 391 milliers d'euros de dépréciations de titres du portefeuille de placement
 - - 106 milliers d'euros de dotations nouvelles sur l'exercice dont 87 milliers d'euros sur les titres dnA et 16 milliers d'euros sur LRP.

Le **PNB Autres Produits** s'élève à - 747 milliers d'euros et comprend principalement la charge pour contribution d'Amundi Finance au coût des obligations de Crédit Agricole SA au titre de sa qualité d'actionnaire de référence, contre - 938 milliers d'euros en 2020.

Les **charges générales d'exploitation** se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-853	-741
Charges sociales	-337	-302
Intéressement et participation	-112	-64
Impôts et taxes sur rémunérations	-108	-95
Total des charges de personnel	-1 410	-1 202
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 410	-1 202
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 280	-3 394
Services extérieurs et autres frais administratifs	-4 130	-5 411
Total des charges administratives	-7 410	-8 806
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-7 410	-8 806
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-8 819	-10 008

(1) dont 2 065 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

- Les charges de personnel, en augmentation, pour 1 410 milliers d'euros en 2021 contre 1 202 milliers d'euros en 2020, avec principalement :

- Les salaires et charges sur les effectifs permanents pour 1 129 milliers d'euros contre 1 019 milliers d'euros au 31 décembre 2020,
- Des charges d'impôts et taxes sur rémunérations pour 119 milliers d'euros dont 103 milliers d'euros de taxe sur les salaires,
- Une dotation de provision pour indemnités de fin de carrière pour 61 milliers d'euros.
- Les frais administratifs, en diminution, à 7 410 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 8 806 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Ils sont essentiellement composés des éléments suivants :
 - Les services extérieurs pour 4 130 milliers d'euros contre 5 411 milliers d'euros au 31 décembre 2020, dont :
 - La refacturation par le groupement de moyens de personnel mis à la disposition de Amundi Finance pour 1 690 milliers d'euros, ainsi que des services extérieurs pour 1 654 milliers d'euros,
 - Les frais informatiques et de bases de données pour 463 milliers d'euros, liés principalement à l'activité Murex,
 - Les loyers et charges Agoram pour 130 milliers d'euros,
 - Les honoraires d'avocats pour 206 milliers d'euros concernant la mise à jour des programmes émetteurs,
 - Les honoraires de commissaires aux comptes pour 181 milliers d'euros.
 - Les impôts et taxes pour 3 280 milliers d'euros, avec en particulier :
 - La CET / CVAE pour 787 milliers d'euros contre 1 315 milliers d'euros en 2020,
 - La cotisation au Fond de Résolution Unique (FRU) pour 2 065 milliers d'euros contre 1 651 milliers d'euros en 2020,
 - La cotisation au Comité de Résolution Unique pour 11 milliers d'euros contre 13 milliers d'euros en 2020,
 - La taxe ACPR pour 68 milliers d'euros contre 79 milliers d'euros en 2020,
 - La contribution BCE pour 89 milliers d'euros contre 74 milliers d'euros en 2020,
 - La contribution au Fond de Soutien des Collectivités Territoriales pour 66 milliers d'euros contre 77 milliers d'euros en 2020,
 - La Contribution Sociale de Solidarité pour 192 milliers d'euros contre 185 milliers d'euros en 2020.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** est un produit de 141 515 milliers d'euros en 2021 contre 123 634 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

Le **Coût du risque** est un produit de 5 468 milliers d'euros en 2021 contre une charge de - 351 milliers d'euros en 2020 ; il comprend principalement :

- + 5 334 milliers d'euros de variation de provisions et d'appels en garantie concernant les Fonds AMUNDI Objectif Retraite 2025 et 2030.

Le **Résultat d'exploitation** et le **Résultat courant avant impôt** s'élèvent à 146 983 milliers d'euros en 2021 contre 123 283 milliers d'euros pour l'exercice 2020.

La charge liée à l'impôt sur les sociétés s'élève à 25 040 milliers d'euros.

Le taux d'imposition ressort à 17.04%.

Le **Résultat net** au 31 décembre 2021 s'établit à 121 943 milliers d'euros contre 98 973 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Le total du bilan s'établit à 4 781 831 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 4 059 101 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Les principales évolutions sont les suivantes :

A l'actif (hors activité IFT):

- Le poste Effets Publics et Valeurs assimilées s'établit à 527 396 milliers d'euros concernant les opérations sur titres en lien avec la réglementation EMIR, contre 456 267 milliers d'euros au 31 décembre 2020,
- Le poste Créances sur établissements de crédit passant de 433 640 milliers d'euros au 31 décembre 2020 à 490 732 milliers d'euros au 31 décembre 2021 composé de :
 - 10 849 milliers d'euros sur les comptes ordinaires débiteurs,
 - 1 000 milliers de prêts à terme,
 - 478 481 milliers d'euros correspondant aux prêts court terme, au jour le jour, liés à l'activité "collatéral", contre 411 121 milliers d'euros au 31 décembre 2020.
- Les parts dans les entreprises liées sont stables à 46 249 milliers d'euros en 2021 contre 48 309 milliers d'euros en 2020 et sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

FILIALES & PARTICIPATIONS	Devise	% Contrôle au 31/12/2020	Provision 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Valeur brute comptable au 31/12/2021	Provision 2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
AMUNDI ESR	EUR	99,99		34 166 829			34 166 829		34 166 829
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	38,53		5 628 480			5 628 480		5 628 480
AITS	EUR	NS	3 357	6 803			10 160	3 309	6 851
DNA SA	EUR	100	163 000	2 068 000			2 231 000	250 000	1 981 000
LRP	EUR	100		31 000			31 000	16 000	15 000
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	EUR	99,99		2 225 684			2 225 684		2 225 684
LCL EMISSIONS	EUR	99,99		2 225 186			2 225 186		2 225 186
AMUNDI ISSUANCE	EUR	99,99	43 000	1 956 993		-1 956 993			0
TOTAL			209 357	48 308 975	0	-1 956 993	46 518 339	269 309	46 249 030

- Le portefeuille d'obligations et Autres Titres à revenu fixe s'élève à 1 675 992 milliers d'euros contre 910 273 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Les positions correspondent principalement au portage d'obligations émises par ses filiales Amundi Finance Emissions, LCL Emissions ainsi que par Crédit Agricole SA et Amundi, pendant la phase de commercialisation ou avant rachat pour destruction par ces sociétés émettrices.
- Le poste Actions et autres titres à revenu variable, pour 299 955 milliers d'euros, contre 300 346 milliers d'euros au 31 décembre 2020.
- Le poste Immobilisations incorporelles pour 227 424 milliers d'euros correspondant au fonds de commerce.
- Le poste Autres actifs (hors IFT) s'élève à 269 383 milliers d'euros contre 329 142 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Il se compose principalement :
 - Des dépôts de garantie versés de l'activité "collatéral" pour 218 690 milliers d'euros contre 250 340 milliers d'euros au 31 décembre 2020,
 - Des acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés pour 25 356 milliers d'euros contre 41 570 milliers d'euros au 31 décembre 2020,
 - Des créances clients pour 2 375 milliers d'euros contre 313 milliers d'euros au 31 décembre 2020.
- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT) s'élève à 39 229 milliers d'euros contre 47 761 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Il se compose principalement des produits à recevoir sur les engagements de hors bilan (fonds garantis et EMTN) suivant le rythme d'encaissement des revenus : les commissions de garantie variables sur fonds PEA sont encaissées annuellement, les commissions de garantie fixes pour la plupart à l'échéance des fonds, tout comme les commissions de garantie variables sur fonds non PEA.

Les commissions de placement, les indemnités de rachat et les commissions de garantie sur les émissions d'EMTN sont encaissées trimestriellement.

Au passif (hors activité IFT) :

- Le poste Dettes envers les établissements de crédit s'élève à 1 985 196 milliers d'euros dont :
 - 1 472 600 milliers d'euros d'emprunts court terme, au jour le jour, auprès de la centrale de trésorerie du groupe contre 757 700 milliers d'euros à fin 2020.
 - 511 000 milliers d'euros d'emprunts à terme correspondant au financement des activités liées à la réglementation EMIR contre 436 000 milliers d'euros en 2020.

- Le poste Dettes représentées par un titre pour 32 023 milliers d'euros correspondant aux programme d'émissions d'EMTN par Amundi Finance (y compris reprise des émissions AMUNDI ISSUANCE).

- Le poste Autres passifs (hors IFT), à 688 113 milliers d'euros en 2021 (679 146 milliers d'euros en 2020) enregistre principalement les dépôts de garantie reçus liés à l'activité "collatéral" pour 661 461 milliers d'euros et la provision d'impôt sur les sociétés pour 25 044 milliers d'euros.

- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT), à 14 827 milliers d'euros contre 12 967 milliers d'euros en 2020, se décompose comme suit :
 - 2 589 milliers d'euros de produits constatés d'avance représentant l'étalement des indemnités pour risque de collecte sur les montages en cours de commercialisation de types fonds à formules, EMTN Amundi Finance Emissions, EMTN LCL Emissions.
 - 12 238 milliers d'euros de charges à payer dont :
 - 9 368 milliers d'euros au titre des rétrocessions de commissions de placement,
 - 1 522 milliers d'euros au titre des charges d'exploitation,
 - 767 milliers d'euros au titre des indemnités d'animation de marché sur les montages de type CA Oblig Immo.

Activité IFT : l'activité fait apparaître un solde au passif de 36 669 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 55 179 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et se compose principalement de :

- 4 350 milliers d'euros sur la correction de valeur des instruments financiers au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA) contre 6 199 milliers d'euros en 2020,
 - 176 960 milliers d'euros de positions sur les options contre 144 095 milliers d'euros en 2020,
 - – 161 613 milliers d'euros liés à la valorisation des IFT (swap et options),
 - 16 971 milliers d'euros concernant les positions de couverture contre 20 740 milliers d'euros en 2020.
- Les Provisions pour risques et charges pour 9 115 milliers d'euros contre 12 622 milliers d'euros en 2020 dont :
 - 5 116 milliers d'euros de provisions sur le fond garanti « Testaments obsèques » contre 3 762 milliers d'euros en 2020,
 - 3 389 milliers d'euros de provisions concernant les fonds de recyclage contre 423 milliers d'euros en 2020,
 - 263 milliers d'euros de provisions pour risques sur l'activité de garantie des fonds et des véhicules d'émissions contre 7 956 milliers d'euros en 2020.
 - Le poste Dettes subordonnées est stable à 100 008 milliers d'euros et correspond à l'emprunt subordonné à durée indéterminée destiné à augmenter le niveau des fonds propres de la société, ainsi qu'aux dettes rattachées.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Tableau prévu au I de l'article L.441-14)

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						9						119
Montant total des factures concernées HT ou TTC	52	3	1		0	55	101		1 133	59	1 081	2 375
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,22%	0,01%	0,00%		0,00%	0,23%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,07%		0,81%	0,04%	0,77%	1,69%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus						0						0
Montant des factures exclus												
(C) Délais de paiement de référence utilisées												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes qui n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Les capitaux propres évoluent comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	40 320	548 082			98 973	687 375
Dividendes versés au titre de 2020			-98 970			-98 970
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social			98 973		-98 973	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2021					121 943	121 943
Autres variations			61			61
Solde au 31 décembre 2021	40 320	548 146			121 943	710 409

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, les instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un notionnel de 61 556 millions d'euros contre 71 075 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Tableau de synthèse des IFT

Notionnel en millions d'euros	31/12/2021	31/12/2020
IFT activité FONDS	29 271	36 547
IFT activité EMTN DNA	0	12
IFT activité EMTN CASA	2 031	2 259
IFT activité EMTN LCLE	19 377	21 601
IFT activité EMTN AFE	9 652	9 548
IFT activité EMTN AMUNDI SA	682	660
IFT activité EMTN AMUNDI FINANCE	32	12
IFT activité COLLATERAL TITRES	511	436
TOTAL	61 556	71 075

Le poste Engagements de garantie donnés s'élève à 22 660 millions d'euros contre 23 163 millions d'euros au 31 décembre 2020, et correspond à l'évolution des engagements donnés au titre des fonds garantis et des EMTN,

Le poste Actifs donnés en garantie s'élève à 512 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 381 millions d'euros au 31 décembre 2020, il correspond au Collatéral titres donnés aux contreparties de marché dans le cadre de la réglementation EMIR.

Le poste Actifs reçus en garantie s'élève à 1 447 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 1 465 millions d'euros au 31 décembre 2020, et correspond au Collatéral titres reçus des fonds et des contreparties de marché dans le cadre de la réglementation EMIR.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le résultat distribuable s'élève à 448 161 298,39 euros, dont le résultat de l'exercice 2021 pour 121 942 802,77 euros et le report à nouveau pour 326 218 495,62 euros.

Au titre de l'exercice 2021, il est proposé de distribuer 121 926 616,90 euros, soit un dividende unitaire de 46,10 euros.

Le report à nouveau s'élèvera donc après affectation du résultat à 326 234 681,49 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la société a attribué à chaque action, un dividende de :

Exercice	Dividende en €	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40% (*) en €	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40% (*) en €
2020	37,42	37,42	-
2019	52,73	52,73	-
2018	31,06	31,06	-

(*) Article 158-3-2 du CGI

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT SUR 2022

L'épidémie de Covid-19 étant toujours présente, les incertitudes sur les impacts économiques et sociaux demeurent, même si les campagnes successives de vaccination permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir d'en sortir.

De plus, fin février 2022, les tensions entre la Russie et l'Ukraine ont débouché sur un conflit armé. Cette crise a entraîné une baisse des marchés Actions et une hausse de la volatilité. Le Groupe Amundi a adapté rapidement son dispositif opérationnel, avec notamment une politique d'investissement prudente.

L'ampleur et la durée de cette crise sont difficiles à prévoir.

Concernant Amundi Finance, le principal impact immédiat résulte de la sensibilité des actifs et des passifs du bilan à cette baisse des marchés financiers. L'impact négatif sur les revenus, les résultats et la situation financière d'Amundi Finance est impossible à mesurer à ce stade.

Dans ce contexte, sur la France, l'activité en 2022 devrait être en légère croissance par rapport à 2021, conduisant à une augmentation des encours garantis. Le lancement prévu en 2022 des mandats d'Épargne Individuelle Protégée contribuera à l'augmentation des encours garantis.

Concernant l'international, plusieurs projets de fonds en assurance de portefeuille en Espagne, en Italie et en Asie devraient conduire à une augmentation de l'activité d'Amundi Finance.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Le contrôle de la société au 31 décembre 2021 est le suivant :

- Amundi Asset Management détient 76,13% des actions,
- Amundi détient 23,87% des actions,

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Capital en fin d'exercice (en euros)	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157
Nombre d'actions émises	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829
Opérations et résultat de l'exercice (en milliers d'euros)					
Produit Net Bancaire	127 010	150 651	184 358	133 642	150 334
Résultat avant impôt, amortissement et provisions	117 606	140 729	174 407	123 634	141 515
Impôts sur les bénéfices	-37 097	-36 254	-47 129	-24 310	-25 040
Résultat après impôts, amortissements et provisions	81 536	86 488	139 480	98 973	121 943
Montant des bénéfices distribués	0	82 148	139 462	98 970	121 927
Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	30,83	32,70	52,74	37,42	46,11
Résultat après impôt, amortissements et provisions	30,83	32,70	52,74	37,42	46,11
Dividende attribué à chaque action	0,00	31,06	52,73	37,42	46,10
Personnel					
Effectif moyen du personnel	10	9	9	8	9
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	749	821	699	717	792
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges et œuvres sociales) (en milliers d'euros)	353	342	290	302	337

FACTEURS DE RISQUES LIES A AMUNDI FINANCE

Risque de crédit et de contrepartie

Amundi Finance est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Amundi offre un panel de produits garantis et à formule (structurés). Ces produits incluent des fonds qui sont partiellement ou entièrement garantis ou qui ont des rendements garantis. Amundi Finance apporte les garanties à ces fonds et est donc soumise à un certain nombre de risques liés à cette activité. En particulier, si l'émetteur de l'un des actifs détenus par les fonds garantis par Amundi Finance venait à faire défaut ou à entrer dans une procédure d'insolvabilité ou une procédure similaire, Amundi Finance devrait supporter des coûts importants pour remplacer ces actifs et remplir ses obligations en tant que garant. Ces fonds garantis peuvent également conclure divers instruments dérivés avec de grandes contreparties bancaires. De telles transactions exposent Amundi Finance au risque de contrepartie. En cas de défaillance d'une contrepartie ou d'engagement d'une procédure d'insolvabilité ou similaire, Amundi Finance encourrait des coûts substantiels pour remplacer les transactions et remplir ses obligations en tant que garant.

Amundi Finance est également soumis au risque de contrepartie si une ou plusieurs institutions financières venaient à faire défaut ou à engager une procédure d'insolvabilité ou similaire, Amundi Finance devrait dénouer de telles transactions et rechercher d'autres contreparties pour conclure de nouvelles transactions. Amundi Finance couvre systématiquement son exposition au risque de marché sur la performance garantie aux investisseurs en actions et en titres à formule, en concluant des opérations sur dérivés avec des institutions financières internationalement reconnues. Si les opérations sur dérivés sont sécurisées par du collatéral, Amundi Finance est néanmoins soumise à un certain nombre de risques liés à ces opérations. Amundi Finance pourrait ne pas être en mesure de conclure des opérations de couverture de remplacement exactement au même prix ou aux mêmes conditions, en particulier si le défaut ou l'insolvabilité devait entraîner des mouvements brusques sur les marchés financiers.

Amundi Finance utilise également le produit net de l'émission de Titres pour les besoins du financement de son activité en général et la couverture de ses obligations en vertu des Titres. Ainsi, il utilise tout ou partie du produit de l'émission de Titres pour acquérir des actifs qui

pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). La contrepartie peut être une banque, une institution financière, un industriel ou une entreprise commerciale, un gouvernement ou une entité gouvernementale ou un fonds. La capacité d'Amundi Finance à satisfaire ses obligations relatives aux Titres dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Au 31 décembre 2021, les actifs pondérés en fonction des risques de crédit et de contrepartie s'élevaient à 1,69 milliard d'euros.

Risque de marché et liquidité

L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité d'Amundi Finance.

Au titre de la garantie apportée par Amundi Finance aux fonds garantis, Amundi Finance pourrait mettre en place des opérations sur dérivés avant de connaître le montant exact des ordres de souscription des investisseurs, Amundi Finance étant ainsi exposé au risque de marché. Dans le cas où le montant final serait inférieur aux prévisions, Amundi Finance pourrait supporter des frais financiers pour dénouer l'excédent de position.

Amundi Finance est dépendant de son accès au financement et à d'autres sources de liquidités, qui peuvent être limités pour des raisons indépendantes de sa volonté, et pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses résultats.

Si la valorisation des dérivés change de manière significative, Amundi Finance peut être amenée à fournir des garanties à ses contreparties, exposant Amundi Finance à un risque de liquidité.

Risques opérationnels et risques connexes

- **Risque lié à la réglementation**

Amundi Finance est soumis à un cadre réglementaire et environnemental en France et dans les autres pays où il opère soit uniquement en Autriche à ce jour. Des modifications du cadre

règlementaire et environnemental sont susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur son activité et ses résultats.

Amundi Finance, étant un établissement de crédit, est soumise à la réglementation des autorités de contrôle bancaire. Amundi Finance n'a émis aucun titre au cours de l'exercice 2021.

La réglementation bancaire est en constante évolution et les réformes réglementaires peuvent réduire l'intérêt des produits Amundi pour ses clients bancaires ou compagnies d'assurance, et modifier le traitement de solvabilité et de liquidité de ces produits dans leur bilan. Toutes les réformes bancaires modifiant les règles réglementaires applicables aux transactions et produits d'Amundi Finance peuvent avoir un effet défavorable significatif sur les revenus, les résultats et les conditions financières d'Amundi Finance.

Egalement, la capacité d'Amundi Finance à développer ses activités ou à exercer certaines activités existantes peut être limitée par des exigences réglementaires et systémiques nouvelles, y compris des contraintes imposées en réponse à une crise financière mondiale telle que la crise financière de 2008, par des incertitudes politico-économiques telles que celles générées par le Brexit.

Les activités et les résultats d'Amundi Finance peuvent également être affectés par les politiques ou actions de diverses autorités de régulation en France ou dans les autres pays dans lesquels il opère. La nature et l'impact de ces changements ne sont pas prévisibles et peuvent être hors du contrôle d'Amundi Finance. Depuis sa création, les évolutions du cadre réglementaire et environnemental auquel Amundi Finance est soumis n'ont pas eu d'effet défavorable sur son activité ou ses résultats.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats d'Amundi Finance.

Amundi Finance est exposé aux risques opérationnels liés à la mise en place et à la gestion de fonds garantis et structurés. Si les actifs ou les opérations hors bilan s'avéraient insuffisamment corrélés à la performance garantie due aux investisseurs, Amundi Finance en tant que garant pourrait subir des pertes financières importantes.

En outre, la valorisation des dérivés d'Amundi peut ne pas refléter avec précision les conditions auxquelles elle serait en mesure de conclure des transactions similaires sur le marché. En

conséquence, le montant des garanties fournies par les contreparties pourrait ne pas être suffisant pour couvrir la totalité du risque de contrepartie d'Amundi.

Par ailleurs, Amundi Finance est exposé au risque de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Toute défaillance, interruption ou violation de la sécurité de ces systèmes pourrait entraîner des défaillances ou des interruptions dans ses systèmes de gestion de la relation client et de service. L'Emetteur est exposé à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques. L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur l'Emetteur en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Amundi Finance ne peut garantir que de telles défaillances ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront traitées de manière adéquate. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité d'Amundi Finance. Amundi Finance n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats depuis sa création.

- **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité découlant du non-respect des dispositions réglementaires et légales régissant ses activités, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes professionnelles et déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les opportunités commerciales d'Amundi Finance.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des capitaux, Amundi Finance est exposé au risque de litiges avec des investisseurs, à des procédures civiles ou pénales, à des procédures administratives, à des actions réglementaires ou d'autres litiges. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité d'Amundi Finance à exercer son activité et l'ampleur de la perte potentielle liée à ces actions peut demeurer inconnue pendant une période de temps substantielle.

Le coût de la défense des actions futures peut être important. Il peut également y avoir une publicité négative associée aux litiges qui pourrait diminuer la volonté des investisseurs de recourir aux services d'Amundi Finance, que les allégations soient justifiées ou pas ou qu'Amundi Finance soit finalement jugé responsable. La survenance d'un tel risque pourrait entraîner une perte de valeur ou une atteinte à la réputation d'Amundi Finance. Toutefois, depuis sa création, Amundi Finance n'a jamais été exposé à un litige avec un investisseur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives commerciales. Au 31 décembre 2021, les actifs pondérés en fonction des risques opérationnels et des risques connexes s'élevaient à 0,24 milliard d'euros.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise (Article L. 22-10-10 du Code de Commerce)

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président

Monsieur Nicolas CALCOEN

Directeur Général et Administrateur

Monsieur Olivier GUILBAULT

Directeur Général Délégué

Monsieur Ludovic SOUDAN

Administrateurs

Monsieur Domenico AIELLO

AMUNDI ASSET MANAGEMENT,
représentée par Madame Claire CORNIL

Représentants du Comité Social et Economique

Madame Christine FAGE
Madame Florence HUCHEZ

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES,
représenté par Madame Claire ROCHAS

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT,
représenté par Monsieur Laurent TAVERNIER

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni trois fois et il s'est prononcé notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 22 mars 2021

- Arrivée à échéance et renouvellement du mandat d'un Administrateur : Amundi Asset Management représentée par Madame Claire CORNIL.
- Arrivée à échéance et renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes, le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit.
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport sur le contrôle interne de l'exercice 2020.
- Rapport du contrôle interne relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le gel des avoir (RCI LCB-FT) de l'exercice 2020.
- Bilan du plan de remédiation OFAC.
- Projet de fusion absorption de la société AMUNDI ISSUANCE.
- Renouvellement du programme d'émission d'Obligations.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes / Hommes.

Conseil d'Administration du 21 mai 2021

- Evaluation des actifs et détermination de la parité d'échange des actions de la Société AMUNDI ISSUANCE contre les actions de la Société AMUNDI FINANCE.
- Constatation de la réalisation de la fusion-absorption et de la dissolution de la Société AMUNDI ISSUANCE.

Conseil d'Administration du 27 juillet 2021

- Arrivée à échéance et non renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant : le cabinet Jean-Baptiste DESCHRYVER.
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2021.
- Propositions d'évolutions statutaires.
 - Transfert du siège social.
 - Limitation des pouvoirs de la Direction Générale.
- Convocation d'une Assemblée Générale Mixte.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 23 mars 2022

- Démission de la Société AMUNDI ASSET MANAGEMENT, représentée par Madame Claire CORNIL de son mandat d'Administrateur.
- Cooptation de Madame Sylvie DEHOVE, en remplacement de la Société AMUNDI ASSET MANAGEMENT en tant qu'Administrateur.
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Rapport sur le contrôle interne de l'exercice 2021.
- Rapport du contrôle interne relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le gel des avoir (RCI LCB-FT) de l'exercice 2021.
- Renouvellement du programme d'émission d'obligations.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes / Hommes.

Politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration

Le total de bilan, le chiffre d'affaires ou le nombre de salariés n'excédant pas les seuils fixés par décret en Conseil d'Etat, la description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration au regard de critères tels que l'âge, le sexe ou les qualifications et l'expérience professionnelle n'est pas applicable pour Amundi Finance.

Limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général

Les pouvoirs du Directeur Général ne font pas l'objet de limitations par le Conseil d'Administration.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

Code de gouvernement d'entreprise

A titre d'information, compte tenu de son activité spécifique la Société ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise.

Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Néant.

Modalités particulières de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités particulières de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale figurent aux articles 20 à 27 des statuts de la Société.

Conventions règlementées

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Rémunération des mandataires sociaux

Il est rappelé que les Administrateurs de la Société ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

S'agissant de la rémunération des Dirigeants Mandataires Sociaux, les éléments sont mentionnés dans le « Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération du personnel identifié CRD V », qui peut être consulté dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 d'Amundi, paragraphe 2.4.2.3.

Il est également rappelé que l'Assemblée Générale d'Amundi du 12 mai 2016 avait approuvé la fixation du plafonnement de la partie variable pour le compte de l'ensemble du « personnel identifié » CDR V d'Amundi et de ses filiales, dont Amundi Finance.

En application de l'article L. 511-73 du Code monétaire et financier, un avis consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toute nature, d'un montant de 316.500 euros, versées en 2021 aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque d'Amundi Finance, au sens de l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier, est soumis à l'Assemblée Générale 2022.

Cette résolution tient compte des dernières évolutions de la réglementation en la matière. Compte tenu de l'absence de rémunération des Administrateurs au titre de leur mandat, seule la rémunération du Directeur Général et celle du Directeur Général Délégué, considérés comme « personnel identifié » CRD V, sont prises en compte.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 511-78 du Code monétaire et financier, il est proposé lors de l'Assemblée Générale 2022 de fixer, au titre de l'exercice 2022 et jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale, le plafonnement de la rémunération variable à 200 % de la rémunération fixe pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise. Cette résolution prévoit également, conformément à l'article L. 511-79 du Code monétaire et financier, qu'un taux d'actualisation pourra être appliqué à un quart au plus de la rémunération variable totale, dès lors que le paiement s'effectue sous la forme d'instruments différés pour une durée d'au moins cinq ans.

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

Nicolas CALCOEN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Président du Conseil d'Administration	
BFT INVESTMENT MANAGERS	Président du Conseil d'Administration	
EFAMA (European Fund And Asset Management Association) (*)	Président	
AMUNDI JAPAN LTD (EX SGAM JAPAN CO LTD)	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI VENTURES	Directeur Général	
AMUNDI INTERMEDIATION	Administrateur	
KBI Global Investors Ltd	Administrateur	
CPR ASSET MANAGEMENT	Administrateur	AMUNDI
AMUNDI SGR S.P.A	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Olivier GUILBAULT

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général, Dirigeant Effectif et Administrateur	
AMUNDI OBLIG MONDE	Administrateur	AMUNDI FINANCE

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Ludovic SOUDAN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Claire CORNIL

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ISSUANCE (*)	Administrateur	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
dnA	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Domenico AIELLO

Société	Fonction	Représente
CPR ASSET MANAGEMENT	Administrateur	
AMUNDI (UK) LIMITED	Administrateur	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	
Amundi Austria GmbH (Austria)	Membre du Conseil de Surveillance	
Amundi Deutschland GmbH	Membre du Conseil de Surveillance	
Lyxor Intermediation	Administrateur	
Lyxor Asset Management - LAM	Membre du Conseil de Surveillance	
Lyxor International Asset Management - LIAM	Membre du Conseil de Surveillance	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

02

Rapport• des Commissaires aux Comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

Amundi Finance

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 583 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Amundi Finance

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Amundi Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régimes à prestations définies" de la note 2.11 de l'annexe des comptes annuels qui expose les conséquences de l'application de la recommandation ANC n°2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Amundi Finance par votre assemblée générale du 26 mars 2003 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 26 avril 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la dix-neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la dix-septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ **Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit**

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Tavernier

Claire Rochas

**AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS
AU 31/12/2021**

**Arrêté par le Conseil d'administration d'AMUNDI FINANCE
en date du 23/03/2022**

SOMMAIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	3
HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021	6
NOTE 1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ...	7
NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	17
NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	17
NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	18
NOTE 6 TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	20
NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	22
NOTE 8 ACTIONS PROPRES	23
NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	23
NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF	24
NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	24
NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	24
NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	24
NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	25
NOTE 15 PROVISIONS	25
NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT	26
NOTE 17 ENGAGEMENTS SOCIAUX : AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI, REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES	26
NOTE 18 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	26
NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	27
NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (avant répartition)	27
NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES	27
NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	28
NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES	28
NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES	28
NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	29
NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	32
NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE	32
NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES	33
NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	34
NOTE 29 REVENUS DES TITRES	34
NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS	35
NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	35
NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	35
NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	36
NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	36
NOTE 35 COUT DU RISQUE	37
NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES	37
NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES	38
NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF	38
NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS	38
NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET PUBLICITE	38

AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS AU 31/12/2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF			
Opérations interbancaires et assimilées		1 018 128	889 907
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5	527 396	456 267
Créances sur les établissements de crédit	3	490 732	433 640
Opérations avec la clientèle	4		
Opérations sur titres		1 975 947	1 210 620
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	1 675 992	910 273
Actions et autres titres à revenu variable	5	299 955	300 346
Valeurs immobilisées		273 673	275 733
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7		
Parts dans les entreprises liées	6-7	46 249	48 309
Immobilisations incorporelles	7	227 424	227 424
Immobilisations corporelles	7		
Capital souscrit non versé			
Actions propres	8		
Comptes de régularisation et actifs divers		1 514 083	1 682 842
Autres actifs	9	1 474 491	1 634 966
Comptes de régularisation	9	39 592	47 876
TOTAL ACTIF		4 781 831	4 059 101

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Opérations interbancaires et assimilées		1 985 196	1 193 849
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	1 985 196	1 193 849
Comptes créditeurs de la clientèle	12		
Dettes représentées par un titre	13	32 023	12 015
Comptes de régularisation et passifs divers		1 945 080	2 053 231
Autres passifs	14	1 438 303	1 768 466
Comptes de régularisation	14	506 777	284 765
Provisions et dettes subordonnées		109 123	112 632
Provisions	15-16-17	9 115	12 622
Dettes subordonnées	19	100 008	100 010
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	18		
Capitaux propres hors FRBG :	20	710 409	687 375
Capital souscrit		40 320	40 320
Primes d'émission		217 511	217 511
Réserves		4 416	4 416
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		326 218	326 155
Resultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		121 943	98 973
TOTAL PASSIF		4 781 831	4 059 101

HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements	26		
Engagements de garantie	26	22 659 986	23 162 660
Engagements sur titres	26		

(en milliers d'euros)		31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement	26		
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

Notes concernant le Hors-bilan (autres informations) :

- Opérations de change à terme en devise : note 24
- Opérations sur instruments financiers à terme : note 25
- Actifs donnés et reçus en garantie : note 26.1

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	28-29	17 195	14 327
Intérêts et charges assimilées	28	-17 500	-16 502
Revenus des titres à revenu variable	29	53 241	41 725
Commissions (produits)	30	88 570	99 858
Commissions (charges)	30	-32 499	-35 872
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	42 549	30 742
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	-475	302
Autres produits d'exploitation bancaire	33		
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-747	-938
Produit net bancaire		150 334	133 642
Charges générales d'exploitation	34	-8 819	-10 008
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles			
Résultat brut d'exploitation		141 515	123 633
Coût du risque	35	5 468	-351
Résultat d'exploitation		146 983	123 283
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
Résultat courant avant impôt		146 983	123 283
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	37	-25 040	-24 310
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net		121 943	98 973

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôt	146 983	123 283
Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux dépréciations	-3 507	-3 746
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/gain net des activités d'investissement		
Produits/charges des activités de financement	1 198	1 190
Autres mouvements	10 392	-2 414
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	8 083	-4 970
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	74 917	49 866
Flux liés aux opérations avec la clientèle		
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-831 087	-135 914
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	22 516	-115 922
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Impôts versés	17 299	-52 771
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-716 355	-254 740
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	-561 289	-136 427
Flux liés aux participations	2 060	1 393
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	2 060	1 393
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-98 909	-139 462
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 200	-1 193
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	-100 109	-140 655
Effet de la variation des taux de change et autres flux de variation sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-659 338	-275 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-325 530	-49 840
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-325 530	-49 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-984 868	-325 530
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-984 868	-325 530
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-659 338	-275 690

NOTE 1 LE CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Cadre juridique et financier

Le capital social de Amundi Finance, s'élève à 40 320 157 euros au 31 décembre 2021. Il est divisé en 2 644 829 actions de 15,24 euros de valeur nominale chacune.

Depuis le 19 février 2002, Amundi Finance bénéficie d'un agrément délivré par le CECEI (devenu ACPR). Amundi Finance est agréé en qualité d'établissement de crédit à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 76,13 % par Amundi Asset Management,
- 23,87 % par Amundi,

La présente annexe est une partie indissociable des comptes intermédiaires de la société Amundi Finance clos au 31 décembre 2021. Elle est exprimée en milliers d'euros (« K€ »).

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes est de 4 781 831 K€.

Le produit net bancaire (PNB) composant ces comptes est de 150 334 K€.

Le résultat net est de 121 943 K€ (121 942 802.77 €).

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2021

L'épidémie de Covid-19 a marqué l'année 2020 au travers d'une crise sanitaire devenue crise économique, en entraînant une baisse des marchés financiers et une volatilité accrue.

Cette épidémie s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 sans créer, d'impact notable sur l'activité de la société. Néanmoins, l'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir.

1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2021

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La présentation des états financiers d'Amundi Finance est conforme aux dispositions du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, qui, regroupe dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du groupe Amundi et la clientèle sont régies par le règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont ventilées selon leur durée résiduelle ou la nature des concours :

- Les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au groupe Amundi ;
- Les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

L'application du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014 conduit l'entité à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles définies dans les paragraphes suivants.

L'utilisation des systèmes de notation externes et/ou internes contribue à permettre d'apprécier le niveau d'un risque de crédit.

Les créances et les engagements par signature sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

Créances saines

Tant que les créances ne sont pas qualifiées de douteuses, elles sont qualifiées de saines et elles demeurent dans leur poste d'origine.

Provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains

Par ailleurs, sans attendre que les encours soient devenus douteux et dès la comptabilisation initiale des instruments financiers Amundi Finance constate également, au passif de son bilan des pertes de crédit attendues sur les douze mois à venir (créances qualifiées de saines) et / ou sur la durée de vie de l'instrument financier dès lors que la qualité de crédit de l'encours s'est significativement dégradé (créances qualifiées de dégradées).

Les dotations et reprises des provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains sont inscrites en coût du risque.

Ces provisions sont déterminées dans le cadre d'un processus de suivi particulier et reposent sur des estimations traduisant l'évolution du niveau de risque de crédit à la date de comptabilisation initiale et la date d'arrêt.

Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- Il existe un ou plusieurs impayés depuis un an au moins,
- La situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré,
- Il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, Amundi Finance distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

Créances douteuses non compromises :

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Créances douteuses compromises :

Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Pour les créances douteuses, l'enregistrement des intérêts se poursuit tant que la créance est considérée comme douteuse non compromise, il est arrêté lorsque la créance devient compromise.

Le classement en encours douteux peut être abandonné dès lors que le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Dépréciations au titre du risque de crédit sur les encours douteux :

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par Amundi Finance par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Traitement comptable des dépréciations :

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Conformément au règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, le Groupe a fait le choix d'enregistrer en coût du risque l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de la dépréciation du fait du passage du temps.

Passage en perte :

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'experts, Amundi Finance le détermine avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité.

Les créances devenues irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

2.2 Portefeuille-titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 du règlement ANC 2014-07.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, participation) en fonction de l'intention initiale de détention des titres qui a été identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. .

Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat et enregistré dans la rubrique « Solde des opérations des portefeuilles de négociation »

Titres de placement

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique : « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, frais d'acquisition inclus. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique "revenus des titres à revenu variable".

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les gains, provenant des couvertures, au sens du règlement ANC 2014-7, prenant la forme d'achats ou de ventes d'instruments financiers à terme, sont pris en compte pour le calcul des dépréciations. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de mêmes nature souscrits à la date la plus ancienne.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

Celle-ci représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour les acquérir compte tenu de ses objectifs de détention.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession relatives à ces titres sont enregistrés sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- Les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent,
- Si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi Finance détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi Finance utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

Reclassement de titres

Conformément au règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, il est autorisé d'opérer les reclassements de titres suivants :

- Du portefeuille de transaction vers le portefeuille d'investissement ou de placement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif et si l'établissement a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance.
- Du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif.

AMUNDI FINANCE n'a pas opéré, en 2021, de reclassement au titre du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014.

2.3 Immobilisations

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Elle applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les compte sociaux. La mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste "Fonds commercial"; il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en "autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières...". Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Lors de l'apport par Amundi Asset Management de son activité de garanties en 2004, Amundi Finance a comptabilisé un fonds de commerce pour la valeur de 227 424 K€. Ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est à dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée "en magasin".

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi Finance suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

composant	durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés, la charge correspondante est inscrite dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

2.6 Provisions

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

2.8 Opérations sur les Instruments Financiers à Terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2021, les engagements financiers à terme s'élèvent à 61 555 917 K€.

Les instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé ou de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

L'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) sont portés au compte de résultat sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de négociation" pour un montant net représentant un produit de 42 549 173,49 euros dont 37 473 912,54 euros d'indemnités de risques de collecte liés au lancement de nouveaux fonds et EMTN.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

Opérations de marché

Les opérations de marché regroupent :

- Les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014),
- La gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014) ;
- Les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction au sens du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

- A partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif,
- A l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

-

Pour les instruments :

- En position ouverte isolée négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé,
- En position ouverte isolée négociés sur des marchés de gré à gré, seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat au moment du dénouement,

Faisant partie d'un portefeuille de transaction, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé

Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. A ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories « a » et « d » de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue de Amundi Finance.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

- Prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou de proxy de CDS.
- En l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de CDS Single Name de contreparties de même rating, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

Opérations complexes

Une opération complexe se définit comme une combinaison synthétique d'instruments (de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisée en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite et qui implique, de la part de l'établissement, un choix de principe.

Les produits et charges relatifs aux instruments négociés dans le cadre d'opérations complexes, notamment émissions d'obligations structurées, sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couvertures ne sont pas reconnues au bilan.

2.8 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêt ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Dans le cadre de l'application du règlement N° 2020-10 du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

2.9 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le cas échéant, les engagements donnés font l'objet d'une provision lorsqu'il existe une probabilité de mise en jeu entraînant une perte pour Amundi Finance.

Engagements de garantie donnés

Dans le cadre de l'activité Amundi Finance accorde sa garantie dans le cadre de l'émission de garanties de capital ou de performance en faveur de clients d'Amundi (selon les modalités de calcul ci-dessous).

Au 31 décembre 2021, ces garanties données ainsi que les garanties accordées directement s'élèvent à 22 659 986 K€.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe aux notes 26 et 26.1.

2.10 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation et l'intéressement figurent dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.11 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi - plans de retraite - régimes à cotisations définies

Plans de retraite - régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs". Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Finance n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régimes à prestations définies

Amundi Finance a appliqué la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans le règlement ANC 2014-03.

Cette recommandation a été modifiée par l'ANC le 5 novembre 2021. Elle permet, pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal

plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, de déterminer la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de :

En application de ce règlement, Amundi Finance provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

A compter de l'exercice 2021, Amundi Finance applique la détermination de la répartition des droits à prestation de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation (i.e. convergence avec la décision IFRS IC d'avril 2021 portant sur IAS 19). Les impacts sur le niveau de la dette actuarielle s'élèvent à 245 milliers d'euros (comme présenté en Note 17 des états financiers).

L'impact de première application est comptabilisé en contrepartie du Report à Nouveau (Cf. Note 20 portant sur les capitaux propres) : il s'élève à 61 milliers d'euros en contrepartie de 87 milliers d'euros en termes de provisions pour engagements de retraite (Cf. Note 15 Provisions)

Les taux de sensibilité (au 31 décembre 2021) démontrent que :

- une variation de plus de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 7.27 %.
- une variation de moins de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 7.93%.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi Finance a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES (dont Amundi Finance) ont été signées. Cette externalisation des « IFC » s'est traduite par un transfert d'une partie de la provision de passif existante dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.12 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi Finance.

2.13 Impôt sur les bénéfices

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi Finance a signé avec Amundi une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021						31/12/2020
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Etablissements de crédit							
Comptes et prêts :							
· à vue	489 328				489 328		489 328
· à terme			1 000		1 000	404	1 404
Valeurs reçues en pension							
Titres reçus en pension livrée							
Prêts subordonnés							
Total	489 328		1 000		490 328	404	490 732
Dépréciations							
VALEURS NETTES AU BILAN	489 328		1 000		490 328	404	490 732
Comptes ordinaires							
Comptes et avances à terme							
Total							
Dépréciations							
VALEUR NETTE AU BILAN							
TOTAL	489 328		1 000		490 328	404	490 732

NOTE 4 OPERATION AVEC LA CLIENTELE

Néant

NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	31/12/2021					31/12/2020
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :		525 687			525 687	454 558
· dont surcote restant à amortir		14 687			14 687	18 558
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		1 709			1 709	1 709
Dépréciations						
Valeur nette au bilan		527 396			527 396	456 267
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs	1 644 929	31 051			1 675 980	910 268
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		12			12	6
Dépréciations						
Valeur nette au bilan	1 644 929	31 063			1 675 992	910 273
Actions et autres titres à revenu variable		300 346			300 346	300 346
Créances rattachées						
Dépréciations		-391			-391	
Valeur nette au bilan		299 955			299 955	300 346
Total	1 644 929	858 414			2 503 343	1 666 887
Valeurs estimatives	1 644 929	858 414			2 503 343	1 666 887

NOTE 5.1 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (hors effets publics) : VENTILATION PAR GRANDES CATEGORIES DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Encours nets 31/12/2021	Encours nets 31/12/2020
Administration et banques centrales (y compris Etats)		
Etablissements de crédit	44 278	42 494
Sociétés financières	1 932 048	1 168 120
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles		
Divers et non ventilés		
Total en principal	1 976 326	1 210 614
Créances rattachées	12	6
Dépréciations	-391	
Valeurs nettes au bilan	1 975 947	1 210 620

NOTE 5.2 VENTILATION DES TITRES COTES ET NON COTES A REVENU FIXE OU VARIABLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021				31/12/2020			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés	1 630 130	525 687		2 155 818	869 784	454 558		1 324 342
Titres non cotés	45 849		300 346	346 195	40 484		300 346	340 830
Créances rattachées	12	1 709		1 721	6	1 709		1 715
Dépréciations			-391	-391				
Valeurs nettes au bilan	1 675 992	527 396	299 955	2 503 343	910 273	456 267	300 346	1 666 887

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 31 décembre 2021 :

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
OPCVM monétaires		
OPCVM obligataires		
OPCVM actions		
OPCVM autres	299 955	299 955
TOTAL	299 955	299 955

NOTE 5.3 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

En milliers d'euros	31/12/2021							31/12/2020
	<3mois	>3mois <1an	>1an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Valeur Brute	61	860	35 057	1 640 002	1 675 980	12	1 675 992	910 273
Dépréciations								
Valeur nette au bilan	61	860	35 057	1 640 002	1 675 980	12	1 675 992	910 273
Effets publics et valeurs assimilées								
Valeur Brute		90 670	358 531	76 486	525 687	1 709	527 396	456 267
Dépréciations								
Valeur nette au bilan		90 670	358 531	76 486	525 687	1 709	527 396	456 267

NOTE 5.4 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers d'euros	Encours nets	
	31/12/2021	31/12/2020
France (y compris DOM-TOM)	2 128 376	1 289 411
Autres pays de l'U.E.	73 290	75 415
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et du sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Total en principal	2 201 667	1 364 826
Créances rattachées	1 721	1 715
Dépréciations		
VALEUR NETTE AU BILAN	2 203 388	1 366 540

NOTE 6 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

(en milliers d'euros)

Société	informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute					
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société										
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)										
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)										
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)										
AMUNDI ESR	EUR	24 000	3 181	99,99%	34 167	34 167		55 270	9 228	10 536
4) Autres parts dans les entreprises liées (10 à 50% du capital)										
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	14 604	43 298	38,53%	5 628	5 628		211 944	117 452	42 708
5) Autres parts dans les entreprises liées (1 à 10% du capital)										
DNA SA	EUR	2 231	-250	100,00%	2 231	1 981				-117
Amundi Finance Emissions	EUR	2 226	11 731	99,99%	2 226	2 226				-825
LCL Emissions	EUR	2 225	2 817	99,99%	2 225	2 225				773
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1% du capital de Amundi Finance										
	EUR				41	22				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS					46 518	46 249				

(1) Pour la filiale DNA SA, les capitaux propres autres que le capital et les résultats du dernier exercice clos sont ceux du 31/12/2020. Les informations du 31/12/2021, n'ont pas, à ce stade, été communiquées.

NOTE 6.1 VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		31/12/2020	
	valeur au bilan	Valeur estimative	valeur au bilan	Valeur estimative
Parts dans les entreprises liées				
· Titres non cotés	46 518	46 249	48 518	48 309
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-269		-209	
Valeur nette au bilan	46 249	46 249	48 309	48 309
Titres de participation et autres titres détenus à long terme				
Titres de participation				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total titres de participation				
Autres titres détenus à long terme				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total autres titres détenus à long terme				
Valeur nette au bilan				
Total des titres de participation	46 249	46 249	48 309	48 309

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021		31/12/2020	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
TOTAL VALEURS BRUTES				
Titres non cotés	46 249	46 249	48 309	48 309
Titres cotés				
TOTAL	46 249	46 249	48 309	48 309

NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

NOTE 7.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2021
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	48 518		-2 000		46 518
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-209	-106	46		-269
VALEUR NETTE AU BILAN	48 309	-106	-1 954		46 249
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	48 309	-106	-1 954		46 249

NOTE 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	01/01/2021	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2021
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes					
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	227 424				227 424
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN	227 424				227 424
TOTAL	227 424				227 424

NOTE 8 ACTIONS PROPRES

Néant

NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres actifs (1)		
Instruments conditionnels achetés	1 205 108	1 305 824
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers (2)	269 383	329 142
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
Valeur nette au bilan	1 474 491	1 634 966
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	39 560	47 806
Charges constatées d'avance		
Charges à répartir	31	69
Autres comptes de régularisation		
Valeur nette au bilan	39 592	47 876
Total	1 514 083	1 682 842

(1) les montants incluent les créances rattachées.

(2) dont 1 395 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Les AUTRES ACTIFS sont principalement composés d'options achetées (pour 1 205 108 milliers d'euros), des dépôts de garantie versés liés à l'activité du collatéral (218 690 milliers d'euros), des acomptes d'impôt sur les sociétés (25 356 milliers d'euros), des créances clients (2 375 milliers d'euros), et des autres créances (21 570 milliers d'euros).

Les Autres produits à recevoir sont relatifs principalement à l'activité de garantie.

NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2020	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	209	497	-46			660
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
Total	209	497	-46			660

NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021					Dettes rattachées	Total	31/12/2020 Total
	≤ 3mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal			
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
· à vue	1 474 196				1 474 196		1 474 196	757 849
· à terme	205 000	306 000			511 000		511 000	436 000
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	1 679 196	306 000			1 985 196		1 985 196	1 193 849

NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

Néant

NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Note 13.1 Dettes représentées par un titre - analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2021					Dettes rattachées	Total	31/12/2020 total
	≤3mois	>3mois ≤1an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	Total en principal			
Bons de caisse								
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables			21 009	11 000	32 009	15	32 023	12 015
Emprunts obligataires								
Autres dettes représentées par un titre								
VALEUR AU BILAN			21 009	11 000	32 009	15	32 023	12 015

NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Autres passifs (1)		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	750 190	1 089 320
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	688 113	679 146
Versements restant à effectuer sur titres		
Valeur au bilan	1 438 303	1 768 466
Comptes de régularisation		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers	14 719	18 627
- Produits constatés d'avance	2 589	4 053
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme	476 905	253 125
- Autres charges à payer	12 565	8 960
- Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	506 777	284 765
TOTAL	1 945 080	2 053 231

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

Les AUTRES PASSIFS sont principalement composés d'options vendues (750 190 milliers d'euros) des dépôts de garantie reçus liés à l'activité du collatéral (661 461 milliers d'euros), de la charge d'Impôt sur les sociétés (25 044 milliers d'euros) et d'autres dettes pour le solde.

NOTE 15 PROVISIONS

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2021
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés	87	61			-61	87
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature	7 946		-2 218	-5 468		260
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	4 589	7 299	-3 111	-9		8 768
VALEUR AU BILAN	12 622	7 360	-5 330	-5 476	-61	9 115

NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT

Néant

NOTE 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

<u>Variations de la dette actuarielle</u>			<u>Variations de juste valeur des actifs des régimes</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dette actuarielle au 31/12/N-1	236	207	Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1	148	144
Coûts des services rendus sur la période	15	12	Rendement attendu des actifs	1	1
Effet de l'actualisation	2	2	Gains/pertes actuariels	8	3
Cotisations employés			Cotisation de l'employeur		
Modifications, réductions et liquidations de régime			Cotisation de l'employé		
Variation de périmètre	-61		Modification/réduction/liquidation de régime		
Indemnités de cessation d'activité			Variation de périmètre		
Prestations versées			Indemnités de cessation d'activité		
(Gains) / pertes actuariels	53	15	Prestations versées par le fonds		
Dette actuarielle au 31/12/N	245	236	Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N	157	148

Position nette

<u>Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat</u>			<u>Position nette</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dette actuarielle au 31/12/N	245	236	Dette actuarielle au 31/12/N	245	236
Coûts des services rendus sur la période	15	12	Impact de la limitation d'actifs		
Coût financier	2	2	Juste valeur des actifs en fin de période	-157	-148
Rendement attendu des actifs sur la période	-2	-1	Position nette (passif)/actifs au 31/12/N	-88	-88
Amortissement du coût des services passés					
Autres gains ou pertes					
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	15	13			

NOTE 18 FONDS POUR RISQUE BANCAIRES GENERAUX

Néant

NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2021						31/12/2020
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total
Dettes subordonnées à terme							
Euro							
Dollar							
Titres et emprunts participatifs							
Autres emprunts subordonnés à terme							
Dettes subordonnées à durée indéterminée (1)				100 000	100 000	8	100 008
C/C bloqués des Caisses Locales							
Dépôts Gtie à caractère mutuel							
VALEURS AU BILAN				100 000	100 000	8	100 008

(1) durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminée positionnée par défaut en > 5 ans

Le montant des charges relatives aux dettes subordonnées s'élève à 8 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	40 320	548 082			98 973	687 375
Dividendes versés au titre de 2020		-98 970				-98 970
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social		98 973			-98 973	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2021					121 943	121 943
Autres variations		61				61
Solde au 31 décembre 2021	40 320	548 146			121 943	710 409

NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	710 409	687 375
Fonds pour risques bancaires généraux		
Dettes subordonnées et titres participatifs	100 008	100 010
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	810 417	787 385

NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2021 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2020 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	2 156 550	1 342 615
sur les établissements de crédit et institutions financières	480 559	433 640
sur la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 675 992	908 975
Dettes	2 085 204	1 293 720
Sur les établissements de crédits et institutions financières	1 985 196	1 193 710
Sur la clientèle		
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	100 008	100 010
Engagements donnés	13 621 198	13 227 687
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	13 621 198	13 227 687
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES

(en milliers d'euros)	31/12/2021		31/12/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	4 781 160	4 781 841	4 059 012	4 059 101
Autres devises de l'Union Europ.	214	-12	46	
Franc Suisse				
Dollar	267	2		
Yen	71			
Autres devises	119		43	
Total	4 781 831	4 781 831	4 059 101	4 059 101

NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES

(en milliers d'euros)	31/12/2021		31/12/2020	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations de change au comptant				
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme	39 285	39 746	40 866	40 768
Devises	19 487	19 715	20 251	20 251
Euros	19 798	20 031	20 615	20 517
Prêts et emprunts en devises				
TOTAL	39 285	39 746	40 866	40 768

NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes	511 000	39 238 897	39 749 897	46 758 202
Opérations sur marchés organisés (1)				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
Opérations de gré à gré (1)	511 000	39 238 897	39 749 897	46 758 202
Swaps de taux d'intérêt	511 000	2 155 008	2 666 008	3 328 762
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change		79 031	79 031	81 634
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		37 004 858	37 004 858	43 347 806
Autres contrats à terme				
Opérations conditionnelles		21 806 019	21 806 019	24 317 160
Opérations sur marchés organisés				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Opérations de gré à gré		21 806 019	21 806 019	24 317 160
Options de swap de taux :				
* Achetés				
* Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
* Achetés		17 196 101	17 196 101	18 881 987
* Vendus		4 609 919	4 609 919	5 435 173
Autres instruments à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Dérivés de crédit				
Contrats de dérivés de crédit :				
* Achetés				
* Vendus				
TOTAL	511 000	61 044 917	61 555 917	71 075 362

(1) : Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats)

NOTE 25.1 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : ENCOURS NOTIONNELS PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2021			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	213 832	1 888 532	563 644	213 832	1 888 532	563 644			
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices	2 277 398	12 684 813	22 042 647	2 277 398	2 277 398	22 042 647			
Opérations conditionnelles sur actions et indices		7 700 208	14 105 811		7 700 208	14 105 811			
Dérivés sur actions, indices boursier									
Sous total	2 491 230	22 273 554	36 712 102	2 491 230	11 866 138	36 712 102			
Opérations de change à terme		79 031			79 031				
Total général	2 491 230	22 352 584	36 712 102	2 491 230	11 945 169	36 712 102			

NOTE 25.2 INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)	31/12/2021		31/12/2020	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt	-1 465	2 666 008	-712	3 328 762
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursier et métaux précieux	-16 171	58 810 878	-29 709	67 664 966
Sous total	-17 637	61 476 886	-30 422	70 993 728
Opérations de change à terme	5	79 031		81 634
TOTAL	-17 632	61 555 917	-30 422	71 075 362

NOTE 25.3 VENTILATION DES CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET

(en milliers d'euros)

CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET ET DE DEVICES	Position ouverte isolée	Micro-couverture	Macro-couverture	Swaps de transaction
Contrats d'échange de taux		511 000		2 155 008
Contrats assimilés (1)				

(1) Il s'agit des contrats assimilés au sens de l'article 1er du règlement 90.15 du CRBF.

NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	22 659 986	23 162 660
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie	22 659 986	23 162 660
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	22 659 986	23 162 660
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	22 659 986	23 162 660
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE

Dans le cadre de la réglementation EMIR (European Market and Infrastructure Regulation), qui s'applique à toute contrepartie, financière (établissements de crédit, entreprises d'investissement, compagnies d'assurance, sociétés de gestion...) ou non financière qui effectue une transaction sur un produit dérivé de gré à gré, Amundi Finance enregistre au titre de son activité :

- les valeurs reçues en garantie de ses contreparties pour 1 447 453 milliers d'euros,
- les valeurs données en garantie à ses contreparties 512 025 milliers d'euros.

NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

La gestion du risque de contrepartie (entreprises, banques, institutionnels) s'appuie sur :

- une organisation par unité spécialisée et par métier rapportant à la Direction Générale.
- les procédures internes qui fixent les règles de prise et de suivi du risque s'appliquant aux divers opérateurs de l'établissement. Ce principe de fixation d'une limite d'engagement est appliqué à tout type de contrepartie : entreprise, banque, institution financière, entités étatiques ou parapubliques. De même, les interventions en risque sur des contreparties contrôlées ou résidant dans un pays n'appartenant pas à l'OCDE sont plafonnées pays par pays, tous types d'opérations et d'interventions confondus. Ces « limites-pays » sont révisables périodiquement.
- des méthodologies de mesure des risques. Ainsi, chaque contrepartie dispose d'une limite maximale d'engagement incluant l'ensemble des opérations.

L'exposition de l'établissement aux risques de contrepartie sur les instruments à terme et optionnels sur taux d'intérêt, change, matières premières et métaux précieux peut être mesurée par la valeur de marché de ces instruments et par le risque de crédit potentiel résultant de l'application de facteurs de majoration (add-on) réglementaires, fonction de la durée résiduelle et de la nature des contrats.

Répartition des risques de contrepartie sur instruments financiers à terme

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
(en milliers d'euros)						
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	1 631 343	4 350	1 626 993	1 897 853	6 199	1 891 654
Risques sur les autres contreparties						
Total avant effet des accords de compensation	1 631 343	4 350	1 626 993	1 897 853	6 199	1 891 654
Dont risques sur contrats de :						
taux d'intérêt, change et matières premières	42 929		42 929	94 261		94 261
Dérivés actions et sur indices	1 588 414		1 588 414	1 803 592		1 803 592
Total avant effet des accords de compensation	1 631 343		1 631 343	1 897 853		1 897 853
Incidences des accords de compensation	660 551		660 551	650 558		650 558
Total après effet des accords de compensation	970 792	4 350	966 442	1 247 295	6 199	1 241 096

NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
sur opérations avec les établissements de crédit	6 217	4 061
Sur opérations avec la clientèle	368	8
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	830	555
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	48	14
Intérêts et produits assimilés	7 464	4 638
Sur opérations avec les établissements de crédit	-2 552	-2 591
Sur opérations avec la clientèle	-649	-1 337
Charge nette sur opérations de macro-couverture	-3 062	-2 111
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-1 317	-614
Autres intérêts et charges assimilées	-190	-161
Intérêts et charges assimilées	-7 769	-6 814
Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés	-305	-2 176

NOTE 29 REVENUS DES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres fixes		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	53 241	41 725
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres variables	53 241	41 725
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	53 241	41 725

NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres	30 146	-21 169	8 977	27 590	-19 750	7 840
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	55 304	-4 031	51 273	58 228	-5 185	53 043
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions	3 120	-7 299	-4 179	14 040	-10 937	3 104
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	88 570	-32 499	56 071	99 858	-35 872	63 987

NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Solde des opérations sur titres de transaction	4 683	3 750
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	37 866	26 992
GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	42 549	30 742

NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-106	-24
Reprises de dépréciations	-388	3 064
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	-494	3 039
Plus-values de cession réalisées	19	
Moins-values de cession réalisées		-2 737
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	19	-2 737
Solde des opérations sur titres de placement	-475	302
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-475	302

NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Produits divers		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges		
Reprises provisions		
Autres produits d'exploitation bancaire		
Charges diverses		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-747	-938
Dotations provisions		
Autres charges d'exploitation bancaire	-747	-938
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-747	-938

NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-853	-741
Charges sociales	-337	-302
Intéressement et participation	-112	-64
Impôts et taxes sur rémunérations	-108	-95
Total des charges de personnel	-1 410	-1 202
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 410	-1 202
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 280	-3 394
Services extérieurs et autres frais administratifs	-4 130	-5 411
Total des charges administratives	-7 410	-8 806
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-7 410	-8 806
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-8 819	-10 008

(1) dont 2 065 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

NOTE 34.1 EFFECTIF

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	9	8
Non-cadres		
TOTAL	9	8
<i>Dont : France</i>	9	8
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

NOTE 35 COUT DU RISQUE

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux provisions et dépréciations		-3 842
Dépréciations de créances douteuses		
Autres dotations aux provisions et dépréciations		-3 842
Reprises des provisions et dépréciations	7 686	4 509
Reprises de dépréciations de créances douteuses		
Autres reprises de provisions et dépréciations	7 686	4 509
Variation des provisions et dépréciations	7 686	667
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées		
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées	-2 218	-1 018
Décote sur prêts restructurés		
Récupérations sur créances amorties		
Autres pertes		
Autres produits		
COÛT DU RISQUE	5 468	-351

NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant

NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)

Répartition de l'impôts sur les bénéfices	Résultat avant Impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	146 944	25 042	121 902
Provisions réglementées participation des salariés aux fruits de l'expansion	38	-2	40
Résultat	146 983	25 040	121 942
Crédit d'impôts Avoirs fiscaux Imputation			
Impôts sur les sociétés	146 983	25 040	121 942

Amundi Finance fait partie du groupe d'intégration fiscale d'Amundi depuis le 1er janvier 2010.

NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF

Néant

NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat distribuable s'élève à 448 161 298,39 euros, dont le résultat de l'exercice 2021 pour 121 942 802,77 euros et le report à nouveau pour 326 218 495,62 euros.

Au titre de l'exercice 2021, il est proposé de distribuer 121 926 616,90 euros, soit un dividende unitaire de 46,10 euros.

Le report à nouveau s'élèvera donc après affectation du résultat à 326 234 681,49 euros.

NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Amundi.

REMUNERATIONS DIVERSES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

Amundi Finance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 583 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Amundi Finance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société Amundi Finance,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Tavernier

Claire Rochas

03

Déclaration du Directeur Général

AMUNDI FINANCE
Société Anonyme
Au capital de 40 320 157 euros
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris
421 304 601 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris, le 8 avril 2022

Olivier GUILBAULT
Directeur Général

MENTIONS LÉGALES

Amundi Finance

Société Anonyme au capital social de 40 320 157 euros

Etablissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France

Siren : 421 304 601 RCS Paris

Code APE : 6419 Z - N° Identification TVA : FR32421304601 Etablissement de crédit agréé par l'ACPR